



United States Mission to the United Nations

**799 United Nations Plaza
New York, N.Y. 10017**

Le 27 janvier 2003

Document de travail sur l'avenir de la Commission du développement durable des Nations Unies

Propositions aux Nations Unies, présentées par les Etats-Unis au Département de l'Economie et des Affaires sociales

Les Etats-Unis espèrent que cette série de brefs documents pourra stimuler le dialogue entre toutes les parties intéressées, concernant la manière dont la Commission du développement durable des Nations Unies pourrait évoluer en vue de réaliser les changements demandés lors du sommet mondial sur le développement durable. Notre objectif concernant la CDD et l'ONU est qu'elles demeurent d'actualité et à l'écoute de la communauté internationale, au moment où nous mettons en oeuvre les objectifs établis par l'Ordre du jour 21 concernant le développement durable, le sommet mondial sur le développement durable, ainsi que les objectifs de développement convenus au niveau international, notamment ceux de la Déclaration du millénaire.

- I. Vue d'ensemble : Accent sur l'application
- II. Résultats potentiels des processus futurs de la CDD
- III. Processus potentiels de la CDD
- IV. De l'intention à l'action (exemple d'illustration)
- V. Annexe : Elaboration des éléments potentiels du processus CDD

I. Vue d'ensemble : Accent sur l'application

(Novembre 2002)

La Commission du développement durable met l'accent sur l'application

Description générale

Résolu à axer ses travaux sur l'application, le Sommet mondial pour le développement durable (WSSD, de l'anglais) de Johannesburg représente véritablement une plaque tournante dans les activités des Nations Unies en matière de développement durable. Les gouvernements, la société civile et les organisations internationales devront s'adapter à cette nouvelle orientation. Nous sommes tous appelés à modifier la manière dont nous travaillons.

Une des organisations appelées à s'adapter est la Commission du développement durable (CDD) des Nations Unies. Dans le Plan d'application de Johannesburg, les gouvernements lancent un appel afin que des réformes spécifiques de la CDD soient prises, notamment :

- « Ne mener de négociations à ses sessions que tous les deux ans. » (147d)
- « Limiter le nombre de ses thèmes de travail à chacune de ces sessions. » (147e)
- « Servir de centre de coordination des débats au sujet des partenariats propres à promouvoir le développement durable, notamment des échanges de données d'expérience, de l'examen des progrès réalisés et du recensement des meilleures pratiques. » (148b)

Grâce à ces réformes, la CDD devrait pouvoir devenir un forum novateur qui engage toute la communauté du développement durable dans un dialogue efficace en matière d'application. Au moment où les Nations Unies, ses états membres, d'autres organisations internationales et les grands groupes se penchent sur l'application, nous offrons les réflexions présentées ci-dessous afin de poursuivre le dialogue entamé.

Problèmes principaux

1. Tirer le meilleur parti de six semaines pour promouvoir l'application

- La CDD dispose d'un budget qui lui permet d'avoir six semaines de réunions annuelles. Elle doit donc déterminer comment profiter au mieux de ce temps pour catalyser les échanges d'informations et de ressources – techniques et financières – nécessaires pour mettre en oeuvre ses activités visant à promouvoir le développement durable. Ce faisant, elle doit avoir une structure telle qu'elle lui permette d'attirer des praticiens et des décideurs politiques, et de profiter de leur expérience pratique.
- Une CDD axée sur l'application devra compter sur des formats de réunions novateurs qui lui permettront d'intéresser davantage la communauté du développement durable dans son ensemble. Elle doit voir comment se doter de nouvelles structures qui encouragent le dialogue, avoir des calendriers de réunions différents (outre les séances de réunions d'une semaine, la CDD doit pouvoir organiser des conférences et des réunions de table ronde de 2 ou 3 jours ainsi que des événements d'un jour consacré à des consultations informelles) et utiliser les nouvelles technologies telles que la vidéoconférence.

2. Coordonner les partenariats et faire état de leurs progrès

- Les partenariats offrent une occasion unique de se concentrer sur l'application du développement durable. Il convient de créer l'espace nécessaire pour discuter des initiatives de partenariat en cours et des projets déjà terminés, pour créer de nouveaux partenariats, pour examiner à un niveau général les données d'expérience, pour réaliser des formations d'expert à expert et pour faire du réseautage entre experts.
- Chaque année, la CDD doit consacrer du temps pour permettre aux partenariats de présenter le rapport des progrès réalisés. Pour cela, la transparence est une condition sine qua non ; il faut

aussi que les partenariats aient l'occasion de montrer le travail réalisé et qu'ils puissent recevoir des commentaires portant sur leurs activités.

- Les représentants des partenariats devraient dialoguer directement avec les représentants des gouvernements et de la société civile, répondre à leurs questions et discuter des résultats en public, en toute transparence. En outre, les rapports des partenariats devraient être publiés sur la page web des Nations Unies.
- Autres résultats potentiels des sessions de la CDD : organisation de dialogues et de débats de table ronde, discussions sur la construction de capacité (y compris des cours de formation d'expert à expert), événements annexes, expositions et discussions publiques des histoires de réussite et des données d'expérience.

3. Discussion axée sur les questions sectorielles complexes

- Pour que la CDD soit le plus efficace possible, il convient de limiter le nombre de thèmes de chaque session. Vouloir comme par le passé traiter de façon simultanée plusieurs grands problèmes sectoriels (par exemple, la CDD9 avait à son ordre du jour l'énergie, les transports, l'atmosphère, l'information pour la prise de décisions et la participation, et la coopération internationale pour un environnement propice) n'a donné que des résultats mitigés.
- Chaque problème doit être examiné dans le contexte plus vaste du développement durable (ceci est vrai aussi pour le sujet critique de voir comment le développement durable contribue à l'élimination de la pauvreté). De surcroît, le Plan d'action de Johannesburg souligne le besoin pour la CDD d'«axer son action sur les aspects intersectoriels des problèmes sectoriels spécifiques» (147b). Ainsi, une discussion sur l'eau par exemple doit tenir compte des trois piliers du développement durable, ainsi que des rapports entre l'eau et les autres problèmes sectoriels.
- Un des principes fondamentaux de l'organisation des sessions futures pourrait être l'ordre du jour « WEHAB » (sigle anglais pour Eau, Energie, Santé Agriculture et Biodiversité) présenté par le Secrétaire général Annan au SMDD. Appliqué à la structure de négociations d'une année sur deux requise par le Plan d'application de Johannesburg, cette approche serait la suivante :

2003: Organisation	
2004: Partenariats	Eau, élimination de la pauvreté et Développement durable
2005: Partenariats + Négociation	Eau, élimination de la pauvreté et Développement durable
2006: Partenariats	Energie, élimination de la pauvreté et Développement durable
2007: Partenariats + Négociation	Energie, élimination de la pauvreté et Développement durable
2008: Partenariats	Santé, élimination de la pauvreté et Développement durable
2009: Partenariats + Négociation	Santé, élimination de la pauvreté et Développement durable
2010: Partenariats	Agriculture, élimination de la pauvreté et développement durable
2011: Partenariats + Négociation	Agriculture, élimination de la pauvreté et développement durable
2012: Partenariats	Biodiversité, élimination de la pauvreté et développement durable
2013: Partenariats + Négociation	Biodiversité, élimination de la pauvreté et développement durable

- Un tel cadre de travail fait en sorte qu'un des éléments de chaque session de la CDD est consacré à une discussion plus générale des partenariats dans tous les secteurs.

4. Participation de la CDD

Gouvernements

- Les gouvernements et d'autres partenaires doivent être encouragés à envoyer des experts renommés à la CDD ; ces experts doivent être des spécialistes dans le domaine particulier faisant l'objet des discussions et en matière d'application des projets des partenariats dans ces domaines.

Il convient également d'encourager la participation de représentants des ministères qui constituent les trois piliers du développement durable.

Grands groupes

- Alors que la CDD est un leader au sein des Nations Unies en matière de participation publique et d'engagement de la société civile, l'accent placé aujourd'hui sur l'application implique davantage de travail pour inclure les grands groupes. Des dialogues sur les partenariats doivent permettre aux grands groupes d'interagir directement avec les représentants des partenariats de manière publique et en toute transparence.
- Les examens des dialogues faisant intervenir plusieurs parties intéressées à la CDD ont donné des résultats mixtes. Récemment, à Bali et à Johannesburg, des tentatives très louables ont été menées pour encourager ces dialogues et les rendre plus dynamiques. Les données d'expérience, ainsi que les leçons des sessions antérieures de la CDD et d'autres réunions internationales, doivent être prises en compte au moment d'élaborer des dialogues faisant intervenir les diverses parties et portant sur le format que prendront les réunions de la CDD à l'avenir.
- Le Secrétariat pourrait nous guider dans notre réflexion en proposant d'autres modèles de participation des parties intéressées.
- Aux termes du Plan d'application de Johannesburg, des réseaux scientifiques nationaux, régionaux et internationaux devraient s'intéresser davantage et prendre une part plus active aux travaux de la CDD (149c); il en va de même des éducateurs (149d).

5. Complément du calendrier international

- L'année dernière, les discussions portant sur la gouvernance environnementale internationale ont montré les tensions contradictoires qu'impose un calendrier international beaucoup trop chargé. Désireuse de poursuivre son rôle de facilitateur de l'application du développement durable, la CDD pourrait concevoir un calendrier de réunions qui complète d'autres événements clés du calendrier international, sans les répéter.
- Par exemple, dans le secteur de l'eau, le Forum mondial de l'eau se réunit tous les trois ans. La CDD pourrait concentrer l'attention internationale sur les problèmes liés à l'eau dans les années intérimaires en consacrant plusieurs de ses réunions à ses partenariats actifs dans le domaine de l'eau et travaillant à la mise en oeuvre des résultats du Plan d'application de Johannesburg et du Forum mondial de l'eau. Les réunions de plus courte durée organisées par la CDD dans le cadre du processus préparatoire au SMDD ont montré qu'elles pouvaient assurer la coordination entre les réunions préparatoires (PrepComs) et entre les processus qui ont lieu dans de multiples forums des Nations Unies (par exemple, IEG et SMDD).

6. Technologie internet

- Les praticiens et les décideurs politiques travaillant dans le domaine du développement durable devraient avoir accès à l'information sur les partenariats et les meilleures pratiques. Le Plan d'application de Johannesburg lance un appel à la CDD pour qu'elle « prenne des mesures supplémentaires afin de promouvoir les meilleures pratiques et les données d'expérience, . . . y compris l'utilisation plus généralisée des technologies de l'information » (150). Un outil à la disposition de la CDD est sa page Internet. Celle-ci doit toutefois être revue afin de tenir compte des leçons apprises lors de l'examen du site du SMDD et des autres travaux existant, notamment l'exposition virtuelle du PNUD/BASD. Il convient également de voir comment mettre ces informations à la portée de ceux qui n'ont pas accès à l'Internet.

II. Résultats potentiels des processus futurs de la CDD

(Décembre 2002)

Commission du développement durable Résultats potentiels des processus futurs de la CDD

Le Plan d'application de Johannesburg, adopté à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable 2002 (SMDD), lance un appel en faveur de changements qui devraient permettre à la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD) d'axer son action sur des points spécifiques qui encouragent le développement durable. Ainsi, il convient de considérer, lors de l'examen du format futur des sessions de la CDD, les résultats potentiels de ces sessions. Nous présentons ci-dessous un menu de ces « résultats » potentiels qui, nous l'espérons, émergeront des réunions futures de la CDD. Ces résultats peuvent se produire tant pendant des années dites « de négociation » que pendant les années de « non négociation ».

OBJECTIF GENERAL : Application du développement durable: Le Plan d'application de Johannesburg précise que « la Commission doit mettre davantage l'accent sur des actions qui favorisent l'application à tous les niveaux. » Une CDD nouvelle et dotée de nouveaux instruments devra nous permettre de faire des progrès considérables pour atteindre les objectifs de développement durable que nous nous sommes fixés.

Une CDD efficace doit mener à :	Certains des résultats spécifiques suivants peuvent être inclus :
A. Une plus forte capacité en matière d'application	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lors des sessions <ul style="list-style-type: none"> - Formation d'expert à expert destinée aux décideurs politiques et aux praticiens (ex. « Institut du sommet pour le développement durable ») - Développement des capacités de construction/maintien/gestion de partenariats et d'initiatives - Expositions sur les activités de partenariat et d'initiatives ➤ Après les sessions et pendant l'intersession <ul style="list-style-type: none"> - Réseau étendu de décideurs politiques et de praticiens - Réseaux étendus de capacité pour l'éducation, la science et la technologie - Pages web et rapports d'études de cas, de données d'expérience, de meilleures pratiques et d'analyse politique - « Université virtuelle » avec programme d'enseignement permanent
B. Des partenariats et des initiatives plus nombreux et de meilleure qualité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ressource pour liaisons avec des partenaires potentiels ➤ Formation en matière de processus de partenariat ➤ Réseaux de praticiens /d'experts ➤ Liaisons vers les organes des Nations Unies actifs dans le domaine du développement durable ➤ Technologies nouvelles qui promuent les partenariats (par ex. : disponibilité de salles de vidéoconférences)
C. Une meilleure participation/intégration des parties intéressées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Meilleurs réseaux entre gouvernement, société civile et entreprise privée, meilleure communication au sein de ces réseaux ➤ Echanges d'information plus robustes et dynamiques
D. La mobilisation de ressources pour le développement durable	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Financement du développement durable ➤ Meilleure utilisation des ressources humaines ➤ Meilleure capacité technique ➤ Nouveaux partenariats ➤ Etablissement d'un environnement propice au développement
E. Une meilleure coordination/complémentarité avec les donateurs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Echanges d'information entre donateurs et avec des organes des Nations Unies actifs dans le domaine du développement durable ➤ Présentations de rapports nationaux & régionaux comme moyen d'identifier de nouveaux partenariats et de nouvelles initiatives possibles.
F. Une orientation de politiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'orientation de la politique de la CDD est le résultat : <ul style="list-style-type: none"> - des expériences acquises et des meilleures pratiques - de l'identification des écarts en matière d'application - de l'évaluation des obstacles à l'application - des processus et négociations inter-gouvernementaux - de l'identification des étapes à suivre pour surmonter ces écarts et ces obstacles
G. Une richesse d'informations en matière d'application	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports de synthèse des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Etudes de cas - Analyse d'écart - Dialogues CDD - Rapports présentés par les partenariats et les initiatives - Expérience et meilleures pratiques - Indicateurs du développement durable - Analyse scientifique ➤ Pages web comme « ressources vivantes » avec des bases de données sur les sujets précités plus : <ul style="list-style-type: none"> - des présentations d'experts sur des thèmes spécifiques - des vidéos des tables rondes des interlocuteurs intéressés - des synthèses de rapports de partenariat - des interviews avec des protagonistes clés

III. Processus potentiels de la CDD

(Janvier 2003)

PROCESSUS CDD :**Processus potentiels pour atteindre les résultats escomptés
par la Commission du développement durable des Nations Unies**

Le Plan d'application adopté à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable 2002 (SMDD) lance un appel en faveur de changements qui devraient permettre à la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD) d'axer son action sur des points spécifiques qui encouragent le développement durable. Au cours des discussions d'avril et de mai portant sur l'avenir de la CDD, il faudra tenir compte non seulement des résultats souhaités de la CDD mais aussi des processus qui ont permis d'atteindre ces résultats. Ce document souligne des résultats clés et les présente sous la forme d'un menu de processus à suivre pour atteindre des résultats qui pourront être utilisés pour construire de la capacité ou pendant des négociations.

Résultat clé A: Une plus forte capacité en matière d'applicationProcessus potentiels pour atteindre ce résultat

- Formation d'expert à expert destinée aux décideurs politiques et aux praticiens de la politique (Forums tels que l'« Institut du sommet pour le développement durable »)
- Événements traditionnels annexes
- Développement des capacités de construction/maintien/gestion de partenariats et d'initiatives
- Visites sur le terrain
- «Université virtuelle » avec programme d'enseignement permanent

Résultat clé B: Des partenariats et des initiatives plus nombreux et de meilleure qualitéProcessus potentiels pour atteindre ce résultat

- Rapports volontaires sur les partenariats existants (objectifs, mesures de réussite, données d'expérience)
- Présentations de stratégies et priorités pour le développement durable (aux niveaux régional, national, sous-national, des organisations internationales, de la société civile, des entreprises et de l'industrie, etc.)
- Événements traditionnels annexes
- Expositions
- Séances de brainstorming
- Séances de liaison
- Visites sur le terrain
- Dialogues « Cabaret »

Résultat clé C: Une meilleure participation/ intégration des parties intéresséesProcessus potentiels pour atteindre ce résultat

- Rapports volontaires sur les partenariats
- Organisation de tables rondes
- Dialogues « Cabaret »
- Présentations de stratégies et de priorités pour le développement durable (aux niveaux régional, national, sous-national, des organisations internationales, de la société civile, des entreprises et de l'industrie, etc.)
- Événements traditionnels annexes
- Expositions
- Discours de marque avec dialogue interactif / discussions de panel
- Séances de brainstorming
- Discussions sur l'Internet
- Conférences électroniques

Résultat clé D: La mobilisation de ressources pour le développement durableProcessus potentiels pour atteindre ce résultat

- Présentations de stratégies et de priorités pour le développement durable (aux niveaux régional, national, sous-national, des organisations internationales, de la société civile, des entreprises et de l'industrie, etc.)
- Expositions
- Séances de liaison
- Entraînement d'expert à expert

Résultat clé E: Une meilleure coordination/ complémentarité avec les donateursProcessus potentiels pour atteindre ce résultat

- Présentations de stratégies et priorités pour le développement durable (aux niveaux régional, national, sous-national, des organisations internationales, de la société civile, des entreprises et de l'industrie, etc.)
- Séances de liaison
- Événements traditionnels annexes
- Publication d'information sur la page Internet de la CDD

Résultat clé F: Une orientation de politiqueProcessus potentiels pour atteindre ce résultat:

- Négociations
- Séances plénières
- Brainstorming à propos d'analyses d'écarts, d'obstacles à l'application et étapes suivantes
- Rapports et sommaires du président sur des analyses d'écarts et futures pas à donner

Résultat clé G: Une richesse d'informations en matière d'applicationProcessus potentiels pour atteindre ce résultat:

- Mise au jour et amélioration de la page Internet de la CDD
- Rapports sur les partenariats
- Événements traditionnels annexes
- Expositions
- Matériel écrit /publications (Meilleures pratiques, données d'expérience, conseils, analyses)
- «Université virtuelle »
- Séances de liaison
- Visites virtuelles sur le terrain

IV. De l'intention à l'action (exemple d'illustration)

(Janvier 2003)

DE L'INTENTION À L'ACTION :

Mise en oeuvre des processus CDD pour favoriser l'application

Nous présentons ci-dessous une **illustration** montrant comment les sessions de la CDD pourraient être structurées à l'avenir:

Thème: Si la CDD utilise le cadre "WEHAB" comme principe de base de son organisation, les deux premières années (2004-2005) pourraient porter sur une discussion cross-sectorielle de l'*Eau et le développement durable*. Cette discussion doit montrer les liens entre l'eau et les autres éléments du "WEHAB", ainsi qu'avec les éléments qui ne sont pas couverts par le "WEHAB."

Contexte de ces discussions : Les accords de Rio, la Déclaration du Millénaire, le SMDD, les CDD antérieures et toute une série d'autres forums.

Sous-thèmes : La CDD pourrait utiliser les 9 "Domaines d'actions" identifiés par le groupe de travail WEHAB intitulé "Cadre pour une action sur l'eau et l'assainissement" (http://www.johannesburgsummit.org/html/documents/wehab_papers.html)

Rapport et collecte d'information

(~Printemps '04)

~Réunion de 2 semaines

Les sessions principales peuvent comprendre :

- Séance plénière d'ouverture pour description du contexte d'un jour
- Présentations de stratégies/ priorités pour le développement durable
- Présentations de rapports volontaires sur les partenariats et les initiatives existants
- Organisation de tables rondes (par ex.: sur les activités des partenaires, problèmes communs, etc.)
- Apport des autres forums importants
- Brainstorming sur les meilleures pratiques, les écarts, les obstacles et les étapes suivantes

Après-midi/ soirée :

- Séances de liaison (Matchmaking)
- Événements annexes traditionnels
- Dialogues "Cabaret"

Les forums parallèles peuvent comprendre:

- Exposition(s)
- Formation d'expert à expert ("Institut du Sommet")

Synthèse & analyse

(échéance du rapport

~Août '04)

Contenu potentiel de rapport :

- Analyse d'expert axée sur les dialogues de la réunion du printemps.
 - Données d'expérience, meilleures pratiques, études de cas
 - Analyse d'écarts et d'obstacles à l'application
 - Comptes rendus des discussions de partenariats de la réunion du printemps
 - Comptes rendus des discussions de table ronde
 - Comptes rendus des présentations de stratégies/priorités
 - Listes des participants (pour faciliter la discussion sur les partenariats/ initiatives)
- Page web de la CDD :**
- Contenus des rapports disponible (à jour) également sur la page web

Conférence d'application

(~Début '05)

~Réunion de 1 semaine, pas nécessairement à New York

- Forum consacré exclusivement à la création/renforcement de partenariats et initiatives
- Les partenariats/initiatives conçus ici pourraient être lancés formellement à la réunion du printemps/été

La réunion peut comprendre:

- Séances de liaison (Matchmaking)
- Plusieurs séances parallèles pour que les groupes travaillent sur les propositions naissantes de partenariats
- Dialogues "Cabaret"
- Formation de capacité sur les partenariats

A considérer pour les étapes suivantes

(~Printemps/Été '05)

~Réunion de 2 semaines

- Organisation de tables rondes sur les leçons importantes en terme d'application, de meilleures pratiques, d'écarts, d'obstacles et d'étapes suivantes
- Annonces formelles des nouveaux partenariats et nouvelles initiatives
 - Négociations sur les orientations politiques
 - Séance plénière de clôture (1 jour) pour l'adoption par la CDD des principales conclusions & recommandations des mesures suivantes
 - Considérations des enchaînement avec des forums à venir pertinents (ex.: 4ème Forum de l'eau)
 - Préparations du lancement du prochain cycle CDD

RÉSULTATS: Application du développement durable

- Résultat A: Une plus forte capacité en matière d'application
- Résultat B: Des partenariats et des initiatives plus nombreux et de meilleure qualité
- Résultat C: Une meilleure participation/ intégration des parties intéressées
- Résultat D: La mobilisation de ressources pour le développement durable
- Résultat E: Une meilleure coordination/ complémentarité avec les donateurs
- Résultat F: Une orientation des politiques
- Résultat G: Une richesse d'information en matière d'application

**V. Annexe : Elaboration des éléments potentiels du
processus CDD**

(Janvier 2003)

Annexe : Elaboration des éléments potentiels du processus CDD

Les documents précédents décrivent toute une gamme de processus **potentiels** que les cycles futurs de CDD pourraient utiliser pour atteindre les résultats escomptés. Cette annexe présente ces éléments avec plus de détails. Il faut toutefois savoir que les descriptions présentées ci-dessous ne sont que des ébauches de quelques « éléments de menu » possibles qui pourraient être combinés pour constituer un nouveau format de réunion de la CDD. Plusieurs de ces éléments sont les résultats de démarches qui ont fait leur preuve dans des forums tels que le Forum économique mondial de Davos, le Processus consultatif informel des Nations Unies sur le Droit de la mer (UNICPOLOS) et le SMDD. Nous souhaitons que le processus décrit dans ce document fasse l'objet d'une bonne discussion afin de le raffiner ou pour voir quels autres éléments pourraient venir s'y greffer de telle sorte que la CDD obtienne les résultats escomptés.

Séances Créatives (Brainstorming)

(Prend en considération les résultats B et C)

- Encourager les praticiens et les décideurs politiques à se réunir en petits groupes de 10 à 20 personnes pour des séances de « brain-storming » sur les questions suivantes :
 - quels efforts spécifiques dans le domaine du développement durable marchent (et ne marchent pas)
 - où y a-t-il des écarts importants en matière d'application (un excès ou une répétition de tâches)
 - l'organisation des discussions pourrait se faire par thème, par région ou par type d'activité.
- Utiliser les services de médiateurs professionnels pour faciliter et orienter la discussion, et présenter les rapports de réunions qui pourraient durer de une à deux heures.
- Utiliser les services de « rapporteurs » pour faire la synthèse des résultats des discussions et informer directement la CDD et/ou afficher ces résultats sur la page web de la CDD.

Dialogues « Cabaret »

(Prend en considération les résultats B et C)

(parfois appelés « cabarets de sujets ardents », « dialogues de cafétaria » ou « cabarets de partenariat »)

- Disposer dans une grande salle de conférence ou de réunion d'un hôtel d'une série de tables de 10 personnes chacune, avec comme « hôte » un ou deux représentants de partenariats ou un modérateur spécialiste de « sujet sensible » responsable d'une discussion de cabaret ou de type cafétaria.
- Les hôtes sont chargés de la conduite de débats de 50 minutes, avec la participation de nombreux visiteurs de la CDD ; ces réunions commencent à l'heure et terminent 10 minutes avant l'heure suivante.
- Les participants peuvent se déplacer d'une table à l'autre s'ils le souhaitent pour prendre part à des discussions vraiment animées.
- Le format de ce type de réunion devrait permettre aux hôtes de parler à plusieurs participants de la CDD chaque jour ; ceci devrait permettre à chacun de voir plusieurs groupes simultanément plutôt que de ne parler qu'à un seul représentant à la fois.
- Utiliser les services de « rapporteurs » pour faire la synthèse des résultats et informer directement la CDD et/ou afficher ces résultats sur la page web de la CDD.
- Ces dialogues peuvent être organisés pendant les déjeuners et/ou les pauses de l'après-midi ou de la soirée (13-15 heures, 18-20 heures) et/ou pendant les séances normales de la journée (10 h -13 h, 15 h -18 h).

Expositions

(Prend en considération les résultats B, C, D et G)

- Exposition présentant les meilleures pratiques, les réussites, les données d'expérience, etc...
- Possibilité d'émuler l'exposition du SMDD à Ubuntu.
- Le contenu des expositions peut être associé aux sujets débattus, aux séances des partenariats (par exemple, une exposition pourrait utiliser les mêmes thèmes que ceux des séances de dialogue et/ou les séances de dialogue pourraient se référer de façon explicite à une ou plusieurs sections d'une exposition.)

Formation d'expert à expert à l'intention des décideurs politiques et des praticiens de la politique

(Prend en considération le résultat A)

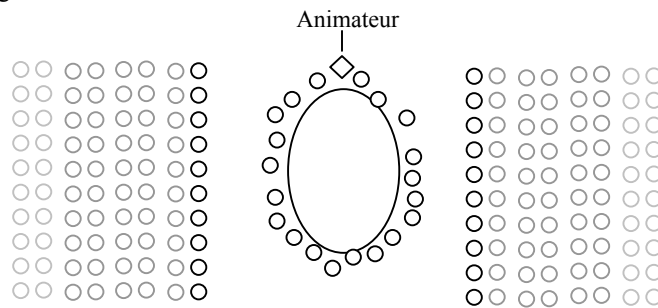
- Créer des forums tels que l' « Institut du Sommet pour le développement durable » (voir <http://sustainability.si.edu>) auxquels les praticiens de la politique et les décideurs politiques peuvent participer et où ils peuvent organiser des séances de formation pratique axées sur les solutions (le « how to »).
- Certaines séances pourraient également traiter de sujets techniques en rapport avec les thèmes spécifiques de la CDD (par exemple, la gestion des bassins versants) ainsi que des sujets plus généraux, tels que les aspects pratiques de la gouvernance dans le domaine de l'application, la formation en matière de systèmes d'information géographique et l'application de la télédétection.

- Modules de formation sur d'autres sujets comme, par exemple, la planification stratégique, la résolution de conflit portant sur l'environnement, la création et la gestion de partenariats, la rédaction de propositions de projet, les programmes de financement du développement, le droit environnemental, etc...
- Utiliser un site extérieur (par exemple, un lycée ou une université) disposant d'une ambiance de campus propice à l'apprentissage et au dialogue.

Organisation de tables rondes à l'intention des diverses parties intéressées (par les partenariats ou les problèmes abordés)

(Prend en considération le résultat C)

- Mener une série de discussions autour d'un thème sur le format d'une table ronde (ovale ou même rectangulaire) avec un maximum de 20 représentants (par exemple, 10 représentants nationaux ou 2-3 du G-77, de l'UE et de JUSCANZ) et 10 représentants des grands groupes (par exemple, 2-3 représentants de 3-4 grands groupes).
- Utiliser les services de médiateurs professionnels pour faciliter et orienter la discussion, et des « rapporteurs » pour faire la synthèse des résultats et informer directement la CDD et/ou afficher ces résultats sur la page web de la CDD.
- Dans le cas de réunions de dialogue de 3 heures, les 2 premières heures pourraient être consacrées à une discussion entre les personnes assises autour de cette table, la troisième heure étant réservée à l'audience (de 10 personnes à plusieurs centaines de personnes) – voir diagramme ci-dessous.



Audience
(de 10 à plusieurs centaines de personnes)

Audience
(de 10 à plusieurs centaines de personnes)

- Une telle organisation pourrait encourager un dialogue productif tout en assurant la participation la plus large, et ce de deux manières :
 - Premièrement, il y aurait plusieurs dialogues pendant une session de la CDD de telle sorte que chaque pays et chaque grand groupe aurait l'occasion d'intervenir (probablement plus d'une fois) pendant les deux premières heures réservées au débat.
 - Deuxièmement, pendant la troisième heure (ayant abandonné le format de la table ronde) tous les participants accrédités auraient l'occasion de contribuer à la discussion.

Discours de marque avec un dialogue interactif /des discussions de panel

(Prend en considération le résultat C)

- Prononcé par une figure de marque qui donne le ton à la session de la CDD, ce discours de marque peut éventuellement être suivi de réactions de la part d'experts faisant autorité dans ce domaine et de décideurs politiques.
- Une autre solution serait d'avoir plutôt qu'un seul orateur de marque une tribune de « spécialistes éminents » dans le domaine discuté.
- Le discours de marque peut être prononcé lors de la séance plénière d'ouverture ou lors d'un événement associé (par exemple, une soirée d'ouverture).
- Transmission vidéo directe, avec enregistrement vidéo affiché sur la page web de la CDD.

Séances de liaison (Matchmaking)

(Prend en considération les résultats B, D, E et G)

- Dans une salle de type « foire commerciale » (grande salle de conférence ou salon des expositions de taille moyenne) où les représentants des gouvernements, des ONG, du secteur privé ont l'occasion de montrer les activités qu'ils ont réalisées ou qu'ils envisagent de mener, et qui impliquent (ou nécessitent) la participation d'autres partenaires.
- Expositions/stands groupés par région ou par thèmes.
- Affichage sur le site web ou affichage physique de messages « Partenaires cherchent partenaires » afin de permettre aux uns et aux autres de se trouver lors des réunions de la CDD, ou plus tard.
- Des petites salles de conférence réservées en marge des grandes réunions de la CDD permettant aux délégués d'y rencontrer (avec ou sans réservation) des partenaires potentiels.
- « Inscription » sur place pour les nouveaux partenariats réalisée par le Secrétariat de la CDD.

Séances plénières

(Prend en considération le résultat F)

- N'en prévoir qu'un minimum, surtout pendant les années dites de non négociations. Par exemple :
 - Séance d'ouverture, donnant le ton, d'une demi journée ou d'une journée
 - Journée de conclusion pour faire le point des résultats obtenus lors des dialogues, des présentations, des expositions, des séances de « brain-storming », et pour préparer les étapes suivantes.

Présentations des stratégies/priorités pour le développement durable

(Prend en considération les résultats A, B, C et E)

- Le Plan d'application de Johannesburg (JPOI, paragraphe 148d) prévoit que la CDD « pourrait envisager d'utiliser plus efficacement les rapports nationaux et régionaux » en organisant des présentations des gouvernements ou des groupes régionaux ou spécialisés sur un thème (par exemple les petits états insulaires).
- D'autres groupes – organisations internationales, société civile, secteur privé, groupes sous-nationaux, etc... – pourraient eux aussi présenter leurs priorités/stratégies.
- A titre d'illustration: Des séances d'1 heure 30 minutes (en parallèle et/ou en groupes) pourraient être organisées de la manière suivante :
 - Structure: présentations nationales ou de groupes de 30 minutes, suivies d'une discussion d'une heure à laquelle prendraient part les diverses parties intéressées.
 - Accent : présentation de la stratégie/priorités (au sens le plus large) du pays ou du groupe en matière de développement durable et des mesures spécifiques qu'ils envisagent à propos de thèmes spécifiques traité lors d'une séance de la CDD. Cette présentation peut prendre la forme d'un rapport ou d'un inventaire des priorités et des domaines d'action clés.
 - Les présentations peuvent également traiter des sujets suivants :
 - Ecarts importants en terme de ressources, d'expertises et/ou de technologie ou autres aspects susceptibles d'intéresser des partenaires potentiels.
 - Les données d'expérience qui montrent ce qui marche (et ce qui ne marche pas) en matière de planification et d'application du processus.
 - Participants : Une demi douzaine de représentants du groupe/pays qui présente ; un public comprenant les diverses parties intéressées d'environ 20 à 50 personnes et incluant des experts techniques et politiques.
 - Résultats :
 - Dialogue avec la participation des diverses parties intéressées portant sur l'application au niveau national des mesures de développement durable menées dans des pays ou régions spécifiques.
 - Rapports individuels (reprenant les principaux points des présentations ; ou à l'inverse, des présentations qui se fondent sur les rapports existants) sur les stratégies spécifiques nationales ou de groupes pour faire face au problème « X » ; ces rapports présentent des informations utiles à d'autres et sont susceptibles de susciter l'intérêt de nouveaux partenaires.
 - Analyse synthétique des données d'expérience, des écarts d'application et des histoires de réussites et d'échecs, etc...
 - Nombre de présentations : 4 séances par jour, soit 20 présentations par semaine.
- Une telle approche encourage les partenariats axés sur la demande et pourrait revitaliser le rôle des rapports nationaux qui décrivent l'application, les leçons apprises, etc...
- Autres possibilités : L'exemple présenté ci-dessus n'est qu'à titre d'illustration ; une telle approche peut se réaliser de diverses manières. Par exemple, des séances de trois heures (1,5 heures pour les présentations de pays ou groupes, suivies de présentations d'une heure et demie des partenariats dans ce pays, ou encore six séances d'une heure par jour.

Visites des sites et visites virtuelles des sites

(Prend en considération les résultats A, B et G)

- Parrainer des visites sur des sites importants pour les projets (par exemple, un site de restauration de marécages, un programme novateur de conservation des eaux, des technologies de conservation d'énergie de pointes, etc...)
- Organiser des visites d'installations industrielles qui utilisent des technologies ou des processus propres de production et/ou ont mis en place des pratiques de gestion de l'environnement exemplaires.
- Organiser des visites d'agences publiques, du monde universitaire ou d'entreprises privées pour y suivre des démonstrations de technologies de pointe, de processus de planification, de structures d'organisation, de gouvernance en matière d'application, etc... qui marchent et qui pourraient être utilisées autre part pour encourager le développement durable.
- A ces efforts peuvent s'ajouter des expositions sur des projets/technologies/processus importants.

Evénements annexes traditionnels

(Prend en considération les résultats A, B C, E et G)

- Comme pour les séances antérieures de la CDD, il faut continuer à organiser des événements annexes traitant de toute une gamme de problèmes de politique et d'application.
- Il faut encourager les agences gouvernementales, les agences de développement, les ONG, les milieux universitaires, les partenariats et les organisations du secteur privé afin qu'elles parlent de leurs activités dans le domaine du développement

- durable et organisent des expositions et/ou des présentations par affiches dans des grands halls et des salles de conférence de taille moyenne.
- Il pourrait y avoir également des séries de « conférence » avec présentation par des orateurs choisis à l'intention de petits groupes (30 à 50 personnes) qui permettraient aux praticiens, aux experts et aux universitaires de présenter les tendances du domaine, les résultats de leur recherche, etc... sur des thèmes spécifiques de la CDD ou sur des sujets plus vastes du développement durable.
- Créer un espace pour la diffusion de nouvelles publications, vidéos, etc. traitant des tendances actuelles du développement durable.
- Afficher sur la page web de la CDD des « expositions électroniques » préparées par les participants, ainsi que des transmissions vidéo en direct et en différé de discours intéressants, et des liens vers de nouvelles publications, etc...

L' « Université virtuelle »

(Prend en considération les résultats A et G)

- Fournir des opportunités de formation permanente en affichant sur la page web de la CDD des cours de formation d'expert à expert afin d'étendre les connaissances techniques et dans le domaine de la gestion au-delà des frontières actuelles.
- Créer des cours « en ligne » portant sur des sujets pertinents pour la CDD et adaptés aux besoins des praticiens de la politique et des décideurs politiques.

Présentation volontaire de rapports sur les partenariats existants

(Prend en considération les résultats B, C et G)

- La CDD devrait créer un espace « propice » pour que les partenariats fassent rapport des progrès réalisés de manière transparente.
- A titre d'illustration : une série de séances de dialogue qui auraient les caractéristiques suivantes :
 - Structure : Présentations de 30 minutes par les partenaires, suivies de 2 :30 heures de discussions auxquelles toutes les parties intéressées pourraient participer
 - Accent : Présentation par les partenaires des progrès réalisés (ou non), des données d'expérience et des étapes suivantes.
 - Participants : Les représentants des partenariats ; un public de parties intéressées composé d'experts techniques et politiques.
 - Taille de la salle : 50 à 100 personnes
- Une trentaine de présentations pourraient être faites par semaine dans trois salles parallèles, à raison de deux séances par jour (de 10 h à 13 h. et de 15 h. à 18 h).
- Les « Rapporteurs » sont chargés de la synthèse des discussions et de la présentation directe à la CDD ; ils sont également responsables de la publication de ces résultats sur la page web de la CDD.
- Résultats :
 - Dialogue entre toutes les parties intéressées sur les succès (et les lacunes) des différents partenariats.
 - Données d'expérience sur les activités des partenariats qui marchent et qui ne marchent pas.
 - Possibilité de recevoir des suggestions de la part des participants afin d'améliorer certains partenariats spécifiques ou la structure et le processus des partenariats de manière plus générale, etc...
 - Application des leçons apprises à d'autres partenariats.
 - Présentations de rapports sur des partenariats spécifiques affichées sur la page web de la CDD.

Télédiffusion sur le web de discussions et conférences électroniques

(Prend en considération le résultat C)

- Servent à élargir le débat sur la CDD, présente des discours de marque, etc... grâce à des présentations audio/vidéo en direct sur la page web de la CDD.
- Servent à enregistrer en vidéo les réunions de la CDD qui sont disponibles sur la page web de la CDD.
- Servent à utiliser les technologies de télévision en circuit fermé et/ou de vidéoconférence numérique (DVC) pour diffuser les compte-rendus et les discussions de la CDD de telle sorte qu'ils soient disponibles pour tous ceux qui ne peuvent se rendre à la conférence elle-même et, dans certains cas, pour permettre la participation active de spécialistes grâce à la technologie DVC.